



Sommaire

L'accès aux soins, particulièrement la question des temps d'attente, ne manque pas d'attirer l'attention des médias et de susciter de vifs débats publics. L'information disponible sur les temps d'attente, encore loin d'être parfaite, est beaucoup plus abondante et de meilleure qualité aujourd'hui qu'au début de 2006, lorsque l'ICIS a publié son dernier rapport sommaire sur le sujet. Le rapport *Les soins de santé au Canada 2012 : regard sur les temps d'attente* présente un bilan des connaissances sur les temps d'attente au Canada, dans le contexte de l'accès aux soins dans l'ensemble du continuum de soins.

Le rapport dresse tout d'abord un constat : la performance actuelle du Canada en matière de temps d'attente n'est pas à la hauteur de celle d'autres pays. Un bref historique de la mesure des temps d'attente au Canada est ensuite présenté, suivi d'un examen des temps d'attente pour des soins courants. L'accès aux soins de santé primaires est au cœur de la prévention et de la prise en charge de la plupart des affections; or à ce chapitre, le Canada fait plutôt mauvaise figure comparativement aux autres pays. Par exemple, selon une comparaison internationale effectuée en 2010 entre 11 pays, le Canada se classe au dernier rang en ce qui a trait au temps d'attente pour voir un médecin ou une infirmière en cas de besoin. Les Canadiens déclarent également les plus longs temps d'attente pour consulter un spécialiste, 41 % d'entre eux signalant devoir attendre deux mois ou plus. Bien que le temps d'attente pour consulter un médecin de famille soit plus long au Canada que dans les autres pays, la plupart des Canadiens jugent toutefois les délais acceptables. Ils ont plutôt tendance à déclarer des difficultés concernant l'accès à un médecin spécialiste et l'attente connexe.

En dépit de tous les efforts de prévention, les soins hospitaliers demeurent nécessaires pour de nombreuses personnes. La suite du rapport renferme des renseignements sur l'attente au service d'urgence et en milieu de soins de courte durée. Les temps d'attente dans les services d'urgence canadiens sont plus longs que ceux des autres pays; ils dépassent également les délais idéaux recommandés par l'Association canadienne des médecins d'urgence. Parmi 11 pays, le Canada affiche la plus grande proportion d'adultes devant attendre quatre heures ou plus à l'urgence avant de recevoir un traitement (19 % de plus que la moyenne internationale). La durée globale moyenne du séjour au service d'urgence est d'un peu plus de quatre heures, 90 % des visites se concluant dans les huit heures.

En ce qui a trait aux soins de courte durée, le rapport présente ensuite les tendances observées depuis l'introduction des domaines prioritaires associés aux temps d'attente. Les données recueillies à l'échelle nationale ne permettent pas de conclure que l'accent mis sur les chirurgies prioritaires a eu un effet d'éviction sur les autres interventions. Des variations sont néanmoins observées entre les provinces, sans doute attribuables, en partie du moins, aux stratégies appliquées localement pour réduire les temps d'attente et faciliter l'accès aux soins. L'attente du congé des établissements de soins de courte durée demeure également problématique, le taux d'occupation des lits en soins de courte durée par des patients de niveau de soins alternatif se maintenant à environ 5 % au pays depuis 2008-2009. À l'échelle canadienne, les personnes souffrant de démence ou recevant des soins palliatifs ont tendance à connaître la plus longue attente, suivies de celles en attente de services de réadaptation ou de convalescence.

Le rapport se penche ensuite sur le temps d'attente pour des soins spécialisés, y compris les services de réadaptation et de santé mentale. Selon les données disponibles, l'état clinique des patients et leur destination à la sortie semblent être les principaux facteurs influant sur les temps d'attente dans les services de réadaptation et de santé mentale. Les patients en réadaptation en attente d'un transfert vers les soins en hébergement sont ceux qui attendent le plus longtemps avant d'obtenir leur congé, le délai variant selon le groupe de clients en réadaptation. Dans le même ordre d'idées, les patients souffrant de troubles de la personnalité sont ceux qui attendent le plus longtemps pour obtenir leur congé des services de santé mentale. Chez les patients en santé mentale à un niveau de soins alternatif, les établissements de soins de longue durée représentent la destination la plus courante à la sortie. Le rapport *Les personnes âgées et les niveaux de soins alternatifs : mettre à profit nos connaissances* renseigne sur les patients en attente d'un transfert vers les services à domicile ou d'un placement dans un établissement de soins en hébergement.

Bilan et perspectives

Depuis l'établissement des domaines prioritaires en 2004, les temps d'attente sont au cœur des efforts de planification des soins de santé. Des sommes considérables ont été investies pour accroître les ressources et approfondir les connaissances, l'objectif ultime étant de réduire l'attente des patients pour les services de santé. Des progrès ont été réalisés dans les cinq domaines prioritaires ciblés en 2004, mais le travail est loin d'être terminé, tant à cet égard que dans d'autres secteurs du système de santé. Le présent rapport aidera les décideurs puisqu'il favorise une meilleure compréhension de la situation actuelle et oriente l'établissement des priorités pour les années à venir.

Le rapport *Les soins de santé au Canada 2012 : regard sur les temps d'attente* fait état des stratégies et des programmes pilotes visant à réduire les temps d'attente. Pour conclure, il résume ces programmes et explique les raisons de leur succès, et cette information est essentielle à ceux qui souhaitent mettre en place des programmes semblables dans leur province ou territoire. Il est possible d'améliorer la compréhension des temps d'attente si de meilleures données sont disponibles, tandis que la technologie peut contribuer à améliorer l'actualité et la qualité des données recueillies. L'utilisation de délais de référence

a manifestement conduit à une réduction des temps d'attente dans des domaines précis. Or, d'autres secteurs où l'établissement de tels points de référence pourrait s'avérer bénéfique retiennent maintenant l'attention. D'un point de vue global, la réduction de la demande de services de santé au moyen d'efforts de prévention favoriserait une diminution de l'attente dans tous les secteurs. Avant d'adopter une stratégie de réduction des temps d'attente, il importe de garder à l'esprit la perspective du patient. C'est pourquoi le rapport *Les soins de santé au Canada 2012* met l'accent sur l'expérience du patient et se termine par une réflexion à cet égard.